

Consécration à Marie

"La mère de Jésus était là" (Jean 2,1)

Comme il nous est bon de savoir que la Mère de Jésus, la Vierge Marie, est là encore avec nous aujourd'hui ; comme elle a toujours été et sera jusqu'à la fin des temps présente au cœur de l'Eglise : à Cana, au Golgotha, debout au pied de la croix, à la pentecôte et jusque dans la gloire, dans le cœur de Dieu.

La mère de Jésus est là, et c'est vers elle que nous nous tournons spécialement aujourd'hui, en cet instant, en ce lieu, avec une joie et une confiance toute particulière.

Notre chemin paroissial avec Marie a été ponctué par quelques étapes qui nous ont marquées. Le pèlerinage paroissial de 2015, à St Laurent sur Sèvre, sur les pas du Père de Montfort, où nous avons mieux compris comment il nous faut aller « à Jésus par Marie ». Le pèlerinage suivant, en 2017, à Pontmain. Notre Dame nous y a redit : « mais priez mes enfants, et Dieu vous exaucera ». Nous avons vu quels fruits spirituels l'abbé Guérin avaient suscité, dans sa paroisse misérable et sinistrée au sortir de la Révolution, en la consacrant à Marie, près de 25 ans avant les apparitions de 1871.

Chaque année ici, le 8 décembre, nous avons coutume de venir dire « Merci Marie », en la solennité de son Immaculée conception. Enfin, depuis près de 8 mois, l'icône pèlerine de ND de miséricorde sillonne le territoire paroissial, de famille en famille, pour préparer dans nos cœurs cette consécration solennelle : « nous vous prions humblement d'étendre sur chacun de nous, comme un manteau protecteur, votre maternité spirituelle »... J'ajoute qu'en 2013, au cours de l'année de la foi, le pape François a consacré à nouveau l'Eglise et le monde au cœur Immaculé de Marie, et que depuis, en France, bon nombre d'évêques et de curés lui ont consacré qui son diocèse, qui sa paroisse. Nous nous inscrivons donc dans un bel élan de piété mariale. Mais nous ne voulons pas seulement reproduire un acte de piété, aussi beau soit-il.

Le P. Denis Bourget, que nous avons invité au début du carême pour lancer cette préparation, nous avait dit : « *La consécration, c'est notre baptême ! Par le baptême, la Trinité Sainte fait de nous son Temple et vient habiter en nous. La consécration est donc un don gratuit de Dieu que nous sommes incapables de mériter ou de provoquer par nos actes. Dans ces conditions, comment peut-on parler de consécration à Marie* » ?

Et il répondait : « *La consécration à Marie consiste donc à déposer entre les mains de Marie toute notre vie pour que la grâce de notre baptême puisse s'y déployer pleinement. Faire cette consécration à Marie, c'est prendre résolument la décision d'accueillir Marie comme notre mère pour nous éduquer à vivre pleinement les promesses de notre baptême* ». L'essentiel est dit et bien dit.

Consécration à Marie

"La mère de Jésus était là" (Jean 2,1)

Cette consécration, nous voulons l'accomplir en paroisse, c'est-à-dire avec cette communauté chrétienne des Saints Evêques de Nantes que Dieu a suscitée, et que notre évêque a érigée en paroisse canonique par un décret 1^{er} janvier 2015.

C'est un acte communautaire qui nécessite une adhésion générale, de cœur et d'esprit, des paroissiens rassemblés avec leurs pasteurs. Nous allons ensemble choisir la Vierge Marie comme Reine et Mère de notre paroisse, Reine et Mère de nos cœurs et de nos vies, afin qu'elle vienne effectivement y régner, pour nous conduire à son Fils. « Faites tout ce qu'il vous dira » !

Ce n'est pas une petite dévotion mariale superficielle qu'il nous est proposé de vivre ensemble, mais un acte de confiance fervente et illimité dans le Cœur Immaculé de Marie. Nous avons besoin de nous laisser aimer et attirer par cœur vibrant d'amour et de tendresse maternelle, comme des petits enfants de Dieu. En retour, cette Mère attentive prendra soin de ses enfants en les protégeant de l'Ennemi, par la force du Saint-Esprit et en les rendant plus fidèles dans l'amour de Dieu et du prochain.

J'invite chacun de nous à répondre à cette prière de consécration selon la grâce qu'il a reçue et la générosité de son cœur. A prendre aussi une résolution qu'il soit capable de tenir : accomplir cette consécration personnelle à Marie s'il s'y sent prêt. Réciter chaque jour une dizaine de chapelet, voire le chapelet en entier, comme nous y incite fortement le pape François, dans ce mois d'octobre mois du rosaire. Participer plus souvent à la messe. Bref, vivre sa vie chrétienne de façon plus profonde, par Marie, avec Marie, en Marie.

« Sous l'abri de ta miséricorde nous nous réfugions, sainte Mère de Dieu. De tous les dangers délivre-nous toujours, Vierge glorieuse, Vierge bienheureuse ». AMEN !